

Cournonterral

Château de l'Engarran



Le Clos d'Isidore



Domaine le Claud
Château Claud Bellevue



Cave de
l'Ormarine



Domaine
du Chapitre



Clos Sorian



Les Vignerons
de Pignan



Mas de la Plaine Haute



Château
de Fourques

Cave de
St-Georges d'Orques

Domaine
Puech Merle

Domaine
Croix Saint-Julien

Clos d'Elle



Domaine
Maspiquet



BALADE OENOLOGIQUE
ET GOURMANDE
à COURNONTERRAL
Avec Cabiron Traiteur

LES DÉLICIES
DE LA MOURE
9ÈME ÉDITION

SAMEDI 27 MAI 2017



En partenariat avec le syndicat
des Collines de la Moure,
la ville de Cournonterral
et la ville de Pignan

PLACES LIMITÉES
SUR RÉSERVATION
Jusqu'au 18 MAI

04 67 47 70 11
www.pignan.fr



Collines de
la Moure



Ville de Cournonterral



PIGNAN



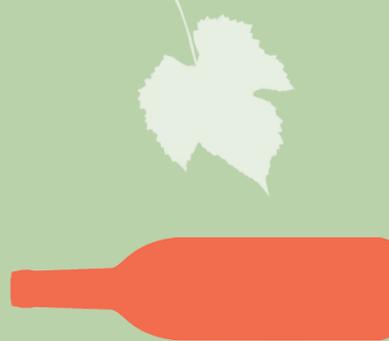
La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



QUAND ?
Samedi 27 mai

LES DÉLICES DE LA MOURE

9^{ÈME} ÉDITION



COMBIEN DE KM ?
5 km environ

OÙ ?
Cournonterral

Situées entre Montpellier et Mèze, les collines de la Moure offrent la possibilité de découvrir ce terroir au travers d'une balade ponctuée de pauses gourmandes élaborées par Cabiron Traiteur et de dégustations des différents vins des domaines.



Devenue incontournable et rassemblant chaque année plus de 700 personnes, cette balade se déroule dans une ambiance conviviale, familiale et festive.



COMBIEN DE VINS À DÉGUSTER ?
Plus de 30 vins à découvrir

Le parcours sillonnera les vignes et la garrigue Cournonterralaïse, et sera jalonné de nombreuses animations.

À QUEL HEURE ?
Départ entre 11h et 13h15



À QUEL TARIF ?
48 €



COMBIEN DE DOMAINES ?
14 domaines des Collines de la Moure



Ne pas jeter sur la voie publique



BULLETIN DE RÉSERVATION «Les Délices de la Moure»

A remplir et à déposer en Mairie - Service Animations et Culture
ou par courrier : Mairie de Pignan - allée des acacias - 34570 Pignan

Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code Postal :
Tél. : E-mail :

Je désire réserver :places (s) x 48 euros =.....Euros

Départ souhaité : 11h00 11h15 11h30 11h45 12h00
12h15 12h30 12h45 13h00 13h15

Votre inscription sera prise en compte dès réception de ce bulletin avec le règlement à l'ordre des « Collines de la Moure ».

Votre heure de départ ainsi que d'autres modalités vous seront confirmées par courrier après votre réservation.

Cette manifestation est prévue quelle que soit la météo. Nous rappelons que chaque participant est responsable de ses actes, pendant et après la balade. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.